

Février 2017

## Flash Rep Statistiques Rep!

*En période d'accumulation durant la vie active, ou période de décaissement pendant la retraite, une planification financière complète tient compte également des risques financiers liés à un décès prématuré, une invalidité de longue durée ou une maladie grave.*

**Selon un article paru dans le journal Finance et Investissement, janvier 2017 page 14.** « J'aimerais vous rencontrer afin de vous parler d'un nouveau programme financier qui bonifiera vos revenus de retraite si vous devez faire face à d'importants problèmes de santé. » De quel produit s'agit-il ? D'une assurance de soins de longue durée (ASLD). Telle est l'approche tout en douceur que Desjardins Assurances suggère aux conseillers désireux de mieux faire connaître une protection qui, par définition, est difficile à vendre (<http://tinyurl.com/gw16uxz>). Un autre outil de prospection de Desjardins Assurances met en relief l'ASLD comme un moyen de protéger la qualité de vie. « Offrez-vous la possibilité de prendre les décisions en fonction de vos préférences », propose ainsi l'assureur (<http://tinyurl.com/htpjdkx>). Un guide de l'Association canadienne des compagnies d'assurances de personnes (ACCAP) signale que trois Canadiens sur quatre affirment de pas avoir de plan financier pour faire face aux soins de longue durée dont ils pourraient un jour avoir besoin. Selon l'ACCAP, ces soins coûtent de 35 000 à 65 000 \$ par an (<http://tinyurl.com/h2mtzv4>).



**La protection des actifs et du niveau de vie en cas d'invalidité permanente... un incontournable !**

### TAUX DE BLESSURES ET DE MALADIES

43 % de toutes les saisies de prêts et de propriétés sont en résultat à une invalidité.

Presqu'un tiers des gens maintenant âgés de 35 ans seront incapables de travailler pendant au moins 6 mois avant d'atteindre l'âge de 65 ans.



Industry  
Canada Industrie  
Canada